

FORMATION

* Programme à titre indicatif

QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR : ENJEUX ET PRISE EN COMPTE DANS LES OPERATIONS DE CONSTRUCTION/RENOVATION

DATES DE FORMATION :

A définir

Formation en présentiel :

Lieu à définir en Lorraine ou
Champagne-Ardenne

Salles et ateliers accessibles aux PMR.

Référente PSH : Chrystèle DJAROUN

OBJECTIFS

- Acquérir les bases pour la prise en compte de la qualité de l'air intérieur dans le bâtiment.
- Connaître la réglementation.
- Connaître les méthodes d'évaluation de la qualité de l'air intérieur par les techniques de métrologie.
- Savoir intégrer la qualité de l'air intérieur à chaque étape du projet de construction/rénovation.
- Savoir chercher et trouver les matériaux les mieux adaptés à la qualité de l'air intérieur requise dans le projet de construction/rénovation.

CONTEXTE

Nous connaissons bien aujourd'hui le lien étroit entre la qualité de l'air intérieur et notre santé, notre confort et notre productivité. A l'intérieur des bâtiments, ce constat est d'autant plus fort que nous y passons près de 90% de notre temps, potentiellement exposés à une pollution sou- vent 5 à 10 fois plus importante que celle rencontrée à l'extérieur.

Les enjeux sanitaires et économiques liés à la qualité de l'air intérieur sont importants. En France, on estime à 19 milliards d'euros par an le coût de la mauvaise qualité de l'air intérieur. Il est donc impératif de mettre en œuvre des actions pour améliorer la qualité de l'air intérieur, que ce soit dans les logements ou dans les établissements recevant du public, comme les écoles, et de prendre en compte cette thématique dans les différentes étapes de la vie d'un bâtiment.

Intervenants

Bérénice JENNESON ATMO GE

Public

Métiers de l'architecture et acteurs du cadre bâti : architectes, bureaux d'études, maîtres d'ouvrage, entreprises, maîtres d'œuvre.

Pré-requis

Avoir une expérience en construction et ou rénovation

Durée

1 journée, soit 7 heures | De 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

Note de satisfaction des sessions précédentes

Aucune session précédente

Date limite d'inscription—Contact

Date limite : 15 jours avant la formation (n'hésitez pas à nous contacter si vous êtes en dehors de ce délai).

Chrystèle DJAROUN | 03-83-31-09-88
formations@envirobatgrandest.fr

QUALITE DE L'AIR INTERIEUR

- Les enjeux sanitaires.
- L'état des lieux.
- Les polluants, les niveaux associés et la réglementation.
- Le renouvellement d'air et les performances énergétiques.
- La prise en compte de la qualité de l'air intérieur dans les différentes phases d'un projet.
- Exercice pratique.

Pédagogie

1 journée avec alternance d'apports théoriques sous forme d'exposés, de vidéo-projections, d'exercices de validation à partir de cas concrets.

Modalités de suivi et d'appréciation

Emargement par demi-journée
Certificat de formation
Validation des acquis par exercices pratiques

Coût de la formation

Prise en charge possible selon critères de votre OPCO. Faire la demande auprès de votre organisme. L'hébergement et les repas ne sont pas compris, et sont à la charge de chaque participant. Le midi, des repas en commun végétariens seront proposés au prix de 13,50 € TTC.

COÛT TVA 20%	HT	TTC
Pédagogique	400€	480€
Global	400€	480€

Contact et informations

Chrystèle DJAROUN | 03-83-31-09-88
formations@envirobatgrandest.fr
www.envirobatgrandest.fr

Référent PSH : Chrystèle DJAROUN

Organisme de formation

Envirobat Grand Est – ARCAD LQE - 62
rue de Metz – 54 000 Nancy

"Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 44540438754 auprès du préfet de région GRAND EST"

Siret 50059848700014 – APE : 94 99Z
- Association loi du 1er juillet 1901

